

<b>ECOLE</b>	<b>R.P.I. Aigueperse – Saint Igny de Vers 69790 Aigueperse 69790 Saint Igny de Vers</b>
<b>Date</b>	<b>26/06/23</b>
<b>Commune</b>	<b>Aigueperse – Saint Igny de Vers</b>

<b>Participants</b>	<b>prénom, nom, fonction</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marjorie PINTO (enseignante, directrice de l'école d'Aigueperse)</li> <li>- Marion BERNARD (enseignante, directrice de l'école de Saint Igny de Vers)</li> <li>- Vanessa OCANA (enseignante de CP-CE1)</li> <li>- Manon COMTE (représentante des parents d'élèves - classe de cycle 1)</li> <li>- David CADOT (représentant des parents d'élèves – classe de cycle 2)</li> <li>- Christophe BOUILLOT (représentant des parents d'élèves – classe de cycle 3)</li> <li>- Christelle CHAPUIS (employée communale, surveillance dans le car et à la cantine)</li> <li>- Séverine CONDEMINÉ (employée communale - ATSEM)</li> <li>- Emilie JOLIVET (conseillère municipale St Igny de Vers)</li> <li>- Alain MORIN (maire de St Igny de Vers)</li> <li>- Jean-François ALEXANDRE (maire d'Aigueperse)</li> <li>- Cédric JOMAIN (1<sup>er</sup> adjoint Aigueperse)</li> <li>- Sabine BAIZET (conseillère municipale Aigueperse)</li> </ul>	

<b>Absents excusés</b>	<b>prénom, nom, fonction</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme MEYER (Inspectrice de l'Éducation Nationale)</li> <li>- Mme Manon BERNARD (enseignante à mi-temps – classe de cycle 1)</li> <li>- Mme Françoise SCHULZ (enseignante à temps partiel – classe de cycle 2)</li> <li>- Élise BESSON (représentant des parents d'élèves – classe de cycle 1)</li> <li>- Aurore CROZET (représentant des parents d'élèves – classe de cycle 3)</li> </ul>	

<b>Ordre du jour</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Validation du procès-verbal du conseil précédent</li> <li>2. Fonctionnement de l'école <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Coopérative scolaire : consultation sur le montant de la cotisation</li> <li>b. Organisation de la rentrée scolaire de septembre 2023 : changement d'horaires à St Igny de Vers et répartition des effectifs dans les classes</li> <li>c. Présentation du livret d'accueil (lien école/famille) et du blog du RPI</li> <li>d. Liste du matériel scolaire demandé à la rentrée</li> </ol> </li> <li>3. Hygiène et sécurité <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Retour annuel sur les exercices de sécurité</li> <li>b. Travaux : demandes, bilan</li> </ol> </li> <li>4. Actions pédagogiques <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Bilan des actions du projet d'école et perspectives pour 2023-2024</li> <li>b. Bilan des dispositifs d'aide (Rased, APC, suivi Aesh)</li> </ol> </li> <li>5. Périscolaire <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Utilisation des locaux scolaires en dehors des horaires scolaires</li> </ol> </li> </ol> <p>Début du conseil : 18h00 ; Fin du conseil : 19h30</p>

### Rédaction du procès-verbal

#### 1. Validation du procès-verbal du conseil précédent

Le procès-verbal du conseil du 28 février 2023 a été validé. La proposition a été faite aux représentants des parents d'être associés à la rédaction de ce procès-verbal. *Vous trouverez leur complément à ce compte-rendu en italique : ajout des RPE*

#### 2. Fonctionnement de l'école

##### a. Coopérative scolaire : consultation sur le montant de la cotisation

Les écoles de St Igny et d'Aigueperse sont affiliées à l'OCCE (l'Office Central de la Coopération à l'Ecole) afin de permettre à l'équipe enseignante de gérer plus facilement des petits achats et organiser des sorties pédagogiques. Cette association est complémentaire de celle du Sou des écoles gérée par les parents d'élèves.

Ses ressources proviennent des subventions de la part des mairies, du Sou des écoles et des bénéfices d'actions de vente comme les pizzas, les photos de classe...

Définie par la circulaire ministérielle du 23 juillet 2008, la coopérative scolaire est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative. La coopérative bénéficie du soutien de l'OCCE en matière éducative, pédagogique, juridique et comptable.

Chaque année, les écoles souscrivent une adhésion à l'OCCE à hauteur de 2.25 euros par enfant et une assurance OCCE/MAIF à hauteur de 0,25 euros soit un total de 2,50 euros/personne.

Une participation de 1 euro par élève était demandée à chaque famille pour couvrir les frais de gestion (les 1.5 restant était pris en charge par les écoles). Pour financer les sorties, cette année scolaire nous avons demandé une participation de :

Pour tous : 3€ Ecole et cinéma + 1€ spectacle de théâtre à St Igny + 5€ sortie à Lyon

En plus à partir de la GS : 10€ piscine (dont 3€ bonnet de bain qui sera conservé l'an prochain)

Pour simplifier les échanges monétaires, les enseignantes proposent une participation anticipée de 15€ par enfant en PS et MS et 20€ de la GS au CM2 à payer en début d'année (pour ceux désirant payer en plusieurs fois, il est possible de faire plusieurs chèques qui seront encaissés aux dates voulues)

Les membres du conseil d'école approuvent ce montant et ce nouveau fonctionnement.

#### **b. Organisation de la rentrée scolaire de septembre 2023 : changement d'horaires à St Igny de Vers et répartition des effectifs dans les classes**

##### Les effectifs

2 ans (2021)	3 ans	4 ans	5 ans	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	3	6	8	8	7	5 + 6 = 11	11	5

##### A Saint Igny de Vers :

Classe 1 (TPS à GS) = 20 ; classe 2 (CP à CE2) = 20

##### A Aigueperse :

Classe 3 (CE2 à CM2) = 22 Total = 62 élèves

Les élèves de CE2 sont répartis dans les deux classes d'élémentaire : 5 à Saint Igny et 6 à Aigueperse. Cette répartition s'est faite par rapport à de nombreux éléments et en aucun cas en fonction du niveau scolaire.

Ces élèves se retrouveront les après-midis : lundi et mardi à St Igny, jeudi et vendredi à Aigueperse. Un décloisonnement avec la classe maternelle les après-midis pour les CP permettra d'équilibrer les effectifs et de mettre en place des projets interdisciplinaires.

Les sorties scolaires seront équilibrées et de nombreux projets sont déjà commun.

Au niveau des programmes, les enseignantes rappellent que le niveau CE2 fait partie du cycle 2. Les deux classes suivront le même programme.

Une réunion de rentrée sera proposée en commun à la rentrée pour les élèves de CE2.

*Plusieurs parents de futurs élèves de CE2 ont exprimé directement aux enseignantes ou indirectement par la voie de leur représentant leur mécontentement sur cette séparation de classe et quelques questions.*

Les enseignantes répondent que c'est la solution la plus optimale pour tous les élèves qui a été retenue. Pour la semaine piscine il est prévu de rassembler les 2 groupes de CE2.

*La place nécessaire dans le bus pour les trajets des enfants entre les écoles a été évaluée et sera suffisante.*

*Le matériel et le mobilier nécessaires à la classe de CE2 regroupée les après midi sont présents.*

### Les horaires

Il est proposé un changement des horaires d'école à St Igny de 8h45 à 11h45 (et sans changement l'après midi de 13h30 à 16h30) avec un temps d'accueil par les enseignants de 8h35 à 8h45 et un temps garderie par Séverine Condemine de 8h20 à 8h35. Cela solutionne l'accueil des élèves scolarisés à Aigueperse attendant le transport scolaire, clarifie la responsabilité de ce temps et permet un accueil plus favorable aux élèves de maternelle avec un lien facilité entre l'école et les familles.

Pour les services de cantine, un croisement sera peut être nécessaire entre les deux services (maternelle + cycle 2 de 11h45 à 12h30 et cycles 2 et 3 de 12h30 à 13h15).

Il sera demandé explicitement aux parents et accompagnants de maternelle d'emmener leur enfant jusqu'à la porte d'entrée de la classe maternelle puisque Séverine Condemine sera mobilisée par l'accueil en classe à partir de 8h35. L'enseignante de cycle 2 sera au portail et ce dernier sera fermé à partir de 8h45.

La délibération par le conseil municipal de St Igny de Vers du 14 juin 2023 sera envoyée aux services académiques dans les prochains jours.

### **c. Présentation du livret d'accueil (lien école/famille) et du blog du RPI**

Ce livret est montré numériquement aux nouvelles familles et les informations qu'il contient sont disponibles sur le blog : <https://rpi-aigueperse-saint-ign-y-de-vers.blog.ac-lyon.fr/>

### **d. Liste du matériel scolaire demandé à la rentrée**

#### **A St Igny,**

##### En maternelle :

- 1 boîte de mouchoirs
- 1 cartable
- 1 paire de chaussons (marqués à son prénom) qui tiennent bien au pied
- 1 tablier de peinture à manches longues (une vieille chemise ample fait l'affaire)
- 1 grand sac pour faciliter le transport du classeur ou du cahier de vie (si le cartable est trop petit)
- 1 photo de sa famille en cas de chagrin ou pour se rassurer
- photos de l'enfant (naissance, 1 an, 2 ans... qui illustrent les grandes étapes de sa vie (format papier ou numérique) : seulement pour les nouveaux élèves
- 1 change complet pour tous (slip, chaussettes, pantalon, T-shirt) dans un sac à part
- 1 paire de bottes de pluie

##### En CP-CE1-CE2 :

- 1 boîte de mouchoirs
- un tablier ou un vieux vêtement pouvant servir de tablier de peinture (avec des manches longues) marqué au nom de l'enfant
- une paire de chaussons
- un petit chiffon pour l'ardoise
- une trousse vide pour ranger le matériel qui sera distribué à la rentrée (gomme, crayon, ciseaux...)
- une 2<sup>ème</sup> trousse avec des crayons de couleurs et des feutres marqués au nom de l'enfant
- un cartable suffisamment grand pour contenir du matériel format A4
- une gourde marquée au nom de l'enfant
- une serviette pour le séchage des mains

En **CP**: le cahier de texte est fourni par l'école.

En **CE1** et **CE2** un agenda (un jour/page)

En **CE2** : un trieur rigide avec minimum 8 onglets

## **A Aigueperse,**

- un agenda (une date par page, **pas de cahier de texte**)
- une trousse **vide** à conserver en classe
- 2 boîtes de mouchoirs
- une paire de chaussons
- un petit chiffon
- une gourde ou une bouteille en plastique
- un cartable suffisamment grand pour contenir du matériel format A4
- un tablier à manches longues ou un vieux t-shirt à manches longues (pour les arts visuels)
- un trieur rigide avec minimum 8 onglets (ne pas hésiter à réutiliser celui de cette année)

Le matériel nécessaire (crayons, cahiers, fichiers...) est fourni par l'école.

Il est demandé aux familles de bien vouloir étiqueter le matériel de leur enfant à leur nom.

Nous rappelons que tout ce qui n'est pas indiqué dans cette liste sera fourni par l'école, il n'est donc pas utile de l'acheter. Dans une logique économique et écologique, il ne faut pas hésiter à réutiliser le matériel en bon état.

### **3. Hygiène et sécurité**

#### **a. Sécurité : sur les exercices de sécurité (incendie)**

Les exercices de sécurité ont été réalisés. Les registres sont consultables sur rendez-vous.

A Aigueperse, les extincteurs de l'école ont été vérifiés en mai 2023 par Mr JANIN et devraient être fait d'ici la fin de l'année à St Igny.

#### **b. Travaux : demandes, bilan**

A Aigueperse, nous remercions la commune et les bénévoles pour le fleurissement des jardins. Le changement de lumière dans la BCD est toujours en attente. C'est prévu par la mairie d'Aigueperse pendant l'été.

Il a été constaté plusieurs fois que la voiture d'un des locataires n'était pas en dehors de l'enceinte de l'école pendant les horaires scolaires avec du matériel et des bouteilles sous le préau. Les élèves n'ont donc pas accès au préau ni au matériel rangé dans la malle. Il est demandé à la mairie de faire un rappel aux locataires. Par ailleurs, un cadenas a été posé sur le coffre afin que le matériel ne soit pas utilisé par les locataires.

A St Igny, le portail allant au jardin reste difficile à ouvrir. Celui de l'entrée ne permet pas d'empêcher aux adultes d'entrer dans l'établissement. Il est demandé à toute personne voulant entrer dans l'enceinte de l'école en dehors des heures d'ouverture du portail de manifester leur présence par le moyen de la sonnette qui est située au-dessus du portail sur le mur de l'école et en aucun cas de passer par-dessus ce portail.

Trois volets roulants sont toujours en attente d'être réparés. M. Morin spécifie que les moteurs sont en attente d'être changés pendant les grandes vacances.

Les enseignantes reposent la question du mobilier (tables et chaises) de la classe de cycle 2 qui n'est plus du tout adaptable (non réglables en hauteur). Il est proposé par l'équipe enseignante de rédiger un projet NEFLE (Notre école faisons-la ensemble) pour essayer de financer du mobilier de classe flexible. Il sera présenté au prochain conseil d'école.

Il y a des gouttières au niveau du local à vélo et du bâtiment du bas.

Il semble que les locataires des logements au-dessus de la classe maternelle utilisent encore les petits jeux qui sont dans les bacs sous le préau ainsi que dans le bac à sable. La mairie a fourni des cadenas posés sur les bacs sous le préau.

Les vélos seront à revoir pendant les vacances pour réparer certains et qu'ils soient tous fonctionnels pour la rentrée scolaire.

### **4. Actions pédagogiques**

#### **a. Bilan des actions du projet d'école et perspectives pour 2023-2024**

Axes du projet d'école	Projets
<p><b>Parcours maternelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner le jeune enfant et sa famille dans son appropriation de son « métier » d'élève</li> <li>- Permettre à tous les élèves de progresser dans leurs compétences langagières et d'oser entrer en communication</li> </ul>	<p><b>Projets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation positive : carnet de suivi des apprentissages et fonctionnement en ateliers personnalisés de manipulation : présentation commentée au congrès national de l'AGEEM du 4 au 7 juillet 2023 à Roanne</li> <li>- Lors des semaines de la maternelle : 3 parents ont été accueillis en classe</li> <li>- Faire classe à l'extérieur une matinée par semaine (le jeudi matin) : moins réalisé cette année par le fait que Mme Bernard Marion soit à mi-temps</li> <li>- Le dispositif « quoi de neuf ? » sera présenté au congrès Ageem</li> </ul>
<p><b>Parcours de réussite scolaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la continuité des apprentissages et la cohérence verticale des enseignements de la maternelle au CM2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation du matériel informatique dans le cadre de la production d'écrits avec parution d'articles au fil des jours qui sont parus sur le blog . L'intervention de l'enseignante ERUN référent numérique a permis la réalisation d'une correspondance entre la classe de CP/CE1 et celle de la classe de St Clément et la création d'une carte pour la fête des mères.</li> <li>- Utilisation d'un porte-vue de leçons en français et en mathématiques commun du CP au CM2.</li> <li>- Projet piscine : les élèves de la GS au CM2 ont bénéficié d'un enseignement natation la semaine du 19 au 23 juin. Pour les GS, CP, CE1 et CE2 passage de l'attestation "Aisance aquatique" et pour les CM1 et CM2 passage de l'attestation "Savoir nager". Pour les GS CP CE1: 17 élèves sur 23 ont validé le palier 1. 10 élèves ont commencé à valider les paliers 2 et 3. CE2 7/10 ont validé le palier 1 et 2 élèves ont commencé à valider les paliers 2 et 3 CM1 et CM2 : 5 élèves sur 7 ont réussi le test « savoir nager ». Des progrès spectaculaires ont été perçus entre le début et la fin de la semaine. Les mairies et le Sou des écoles financent une grande partie de ce projet.</li> </ul>
<p><b>Parcours citoyen et éco-citoyen</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Former des élèves citoyens, respectueux dans les différents espaces de l'école</li> <li>- Renforcer la liaison école-famille</li> </ul>	<p><b>Participation aux commémorations</b> : bonne participation des élèves à St Igny pour le 8 mai. Pas de familles disponibles pour Aigueperse pour lire mais 2 élèves présents.</p> <p><b>Collaboration entre le RPI et la maison de retraite La Boissière</b> Loto avec la classe de cycle 2 le 6 avril : un « incident » avec un résident a dû être géré, les élèves ont été rassurés et cela ne nous semble pas empêcher une prochaine rencontre. Pour la classe d'Aigueperse : l'après-midi "jeux de société" se déroulera le mardi 4 juillet avec un échange de spectacles.</p> <p><b>Le « Jardin »</b> : A Aigueperse, le jardin est entretenu par les élèves. A Saint Igny, nous n'avons pas été en capacité de le faire. Il y a eu uniquement plantation de fleurs dans les jardinières.</p> <p><b>Rencontre avec les parents :</b> Le 16 mai, les parents ont pu admirer les cartes réalisées en peinture (Mondrian), lire des informations sur l'opération solidarité pour Action contre la faim par le biais d'affiches réalisées par les élèves et faire preuve de générosité par un don (288,50 € récoltés et reversés à l'association).</p> <p><b>Renforcer la liaison école-famille :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Alimenter le <b>blog du RPI</b> : peu utilisé en cours d'année mais il permet cependant aux nouveaux parents d'avoir des informations sur le RPI. Ces dernières semaines plusieurs articles sont parus (pour les élèves de GS CP CE1: semaine piscine, animations et projet de classe...)</li> <li>- <b>Livret d'accueil</b> pour le RPI fonctionnel : 3 pages générales pour l'école primaire + 2 pages spécifiques à la maternelle avec un <b>Padlet</b> regroupant toutes les informations fonctionnelles au RPI</li> <li>- <b>Application Klassly</b> : la classe d'Aigueperse l'a utilisée cette année et les classes de St Igny envisagent de l'utiliser l'an prochain (communication entre l'école et la famille)</li> </ul>

### **Parcours d'éducation artistique et culturelle**

- Développer le goût de la culture et la curiosité des élèves, favoriser les pratiques et l'acquisition de connaissances.

### **Projets autour du thème des animaux dans les arts**

- Spectacle Théâtre Billenbois « Mademoiselle Vermillon » 13 décembre à St Igny
- Présentation aux parents du travail réalisé pour le spectacle lors de la kermesse du 16/06 (chansons, expositions, spectacle, théâtre) à Aigueperse
- Chorale des cycles 1 et 2 hebdomadaire à St Igny
- Sortie à la journée à Lyon le 25 mai : musée des Beaux Arts + musée confluence

**Ecole et cinéma** : Chaque classe a pu assister au visionnage de 3 films (ou courts métrages) dans l'année au cinéma de Belleville. Le coût du transport est pris en charge par la communauté de communes.

**Construction d'un outil commun** : classeur culturel pour toutes les classes du RPI qui regroupe les **rencontres** : artistes, techniques, domaines, etc...

### **Perspectives 2023/2024**

- Les enseignantes souhaitent proposer un projet commun aux trois classes autour de la production d'écrits. Elles envisagent l'intervention en classe d'auteurs.rices.
- Point Projet CCSB : pour des projets artistiques pour l'année scolaire 2023-2024, un questionnaire est en cours en lien avec les mairies pour monter un projet pour les 3 classes. Cependant, il n'est pas certain que les mairies puissent suivre financièrement. Il est dommage de devoir choisir en culture et sport (natation) et la classe maternelle n'a pas pu pour l'instant participer à aucun projet. Les enseignantes proposent que chaque classe à tour de rôle puisse participer à un projet culturel.
- Le projet piscine sera reconduit dans les mêmes conditions.

*La semaine piscine a été très bénéfique pour les enfants et de plus les retours de satisfaction et d'organisation ont été excellents.*

*Une discussion a eu lieu sur l'activité qui avait été proposée l'an dernier avec le groupe ZUT (projet CCSB) : elle avait été très bien accueillie par les enfants et c'était un projet culturel coûteux mais de qualité.*

*Cependant des discussions sont engagées pour tenter de diminuer les coûts mais cela semble difficile... Il faut de toute façon le prévoir à minima 1 an avant pour le budget des mairies.*

#### **b. Bilan des dispositifs d'aide (Rased, APC, suivi Aesh)**

Des demandes d'aide au RASED (Réseau d'Aides Spécialisés aux élèves en difficulté) ont été faites et une aide a été apportée pour 4 élèves à St Igny et 2 élèves à Aigueperse tous les lundis matins. Toutes les demandes faites en début d'année n'ont pas obtenu de réponses favorables. Nous remercions la mairie d'Aigueperse pour son intervention téléphonique.

A Aigueperse, 2 enfants ont un dossier MDPH. Un dossier est en cours de renouvellement avec une demande d'AESH individualisée.

A St Igny, 4 enfants ont des dossiers MDPH (validés ou en cours) et 3 sont suivis par une AESH. Cette année scolaire, deux AESH intervenaient à Saint Igny et une sur Aigueperse.

Des PPRE (Projet personnalisé de réussite éducative) ont été rédigés pour 4 élèves en cycle 2 et 5 élèves à Aigueperse.

L'aide personnalisée a bénéficiée à :

- 6 élèves de maternelle (compétences mathématiques et phonologiques – numération et usage du numérique pour les GS)
- 9 élèves de cycle 2

### **5. Péri-scolaire**

#### **a. Utilisation des locaux scolaires en dehors des horaires scolaires**

Les locaux scolaires sont laissés en libre accès pour l'organisation des garderies. Il y aura du changement dans le personnel qui accompagne les enfants pendant ces temps péri-scolaires.

A la cantine, Aurore Audet assurera la préparation et le service des repas. Elle est embauchée par l'association « Sou des écoles »

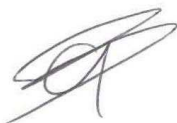
A la garderie à St Igny de Vers, en contrat avec la mairie de Saint Igny de Vers, une nouvelle personne, Laurence Roche prendra la suite de Sylvie Teluob. M. Morin indique que le ménage ne sera plus fait quotidiennement à l'école de Saint Igny de Vers mais les mardis et vendredis soirs.

Les enseignantes se questionnent sur la légitimité de réduire le temps de ménage.

Par ailleurs, la mairie de St Igny nous informe que le papier pour sécher les mains sera remplacé par du tissu. Même si le problème des restrictions budgétaires et du « gaspillage » du papier est compris, une discussion est engagée sur le respect des règles d'hygiène en collectivité. La mairie souhaite repositionner les porte-serviettes rouleaux utilisés avant la crise sanitaire liée à la pandémie Covid. Pour l'équipe enseignante, cette solution du rouleau essuie-main collectif, même lavé quotidiennement ne semble pas permettre le respect de la sécurité et de l'hygiène.

*Au niveau des essuies mains tissu pour l'école de St Igny et la cantine : la fréquence de renouvellement quotidienne est elle suffisante pour assurer une bonne hygiène pour cet effectif d'enfants? Quid en périodes de gastro entérite?*

**Directrice d'école**  
**Mme BERNARD Marion**



**Directrice d'école**  
**Mme PINTO Marjorie**

